

CLASSE -LEC TURE

Françoise Boulinguet-Laurent et Alain Déchamps ont été des maîtres-formateurs, animateurs itinérants de **Classes-Lecture-Écriture** (des CLÉ « sur site » parce que se déroulant, non pas dans un centre mais dans les écoles mêmes). Membres de l'AFL et forts de leur expérience, ils ont proposé à la municipalité de Romainville d'organiser dans un groupe scolaire de la ville une classe-lecture-écriture qui s'inscrirait dans une politique de lecture municipale dont ils avaient déjà engagé les prémices, notamment par leurs actions au sein d'un collège.

Le texte ci-après, premier d'une série sur ce sujet, rappelle les objectifs et les modalités de cette classe-lecture-écriture et de quelles participations elle a pu bénéficier.

Françoise BOULINGUET-LAURENT
& Alain DÉCHAMPS

UNE CLASSE-LECTURE -ÉCRITURE À ROMAINVILLE

Créées en 1987 par l'AFL, les classes-lecture ont été imaginées « *comme un moyen d'expérimenter un dispositif de formation mieux adapté à la fois aux nécessités d'élever le niveau de maîtrise de l'écrit et à quelques avancées pédagogiques que les dispositifs institutionnels de formation initiale et continue pouvaient difficilement prendre en compte* »¹. Mais elles ont été bien plus que cela pour nous. Elles ont surtout été une innovation importante du fait de leurs objectifs et de la rupture qu'elles ont voulu provoquer avec un système éducatif qui a été et est encore plus, aujourd'hui, en parfaite adéquation avec le fonctionnement général d'un système social et économique.

1. Rapport de recherche sur les Centres de classes-lecture (www.lecture.org/ressources/rapports%20de%20recherche/classlect.html)

À partir de 1999 et pendant 12 ans, dans les Alpes-Maritimes, à partir de cette cohérence pédagogique, sociologique et politique, nous avons essayé de démontrer, contre les pensées dominantes, qu'il était possible de sortir d'une parcellisation des apprentissages, d'une opposition entre savoir et travail, d'une division des tâches et donc du statut des élèves qui fait que « *l'activité intellectuelle et matérielle, la jouissance et le travail échoient en partage à des individus différents* »².

Ces Classes-Lecture-Écriture³ ont été non seulement une formation d'adultes d'horizons différents, en particulier professionnels, mais aussi l'occasion de permettre au plus grand nombre d'adultes d'un quartier, d'une municipalité, de participer à une réflexion sur ce que pourrait être une politique de lecture grâce à un temps supplémentaire quotidien consacré aux adultes et des réunions de réflexion ouvertes à tous en fin d'après-midi.

Cette formation et cette réflexion commune s'appuyaient sur le travail mené avec une ou plusieurs classes pour qui la classe lecture écriture (CLÉ) semblait être un moment privilégié, en rupture avec leur fonctionnement habituel. Pourtant, ce qui fut mis en place pendant ces deux

ou trois semaines, devrait pouvoir l'être dans le quotidien de chaque classe : écrire (tous les jours) en ayant conscience des conditions de production, lire (tous les jours) parce qu'on a des raisons de le faire, avoir des occasions (tous les jours) de comprendre les relations entre les textes, théoriser (tous les jours) collectivement le fonctionnement des différents langages et en particulier du langage écrit à partir de « séances lecture », pratiquer (tous les jours) des moments de systématisation, et, ce qui peut paraître le plus compliqué à conduire pour les enseignants, mener des projets de production sur de courtes périodes en prise directe avec l'environnement : projets où se construisent des situations cohérentes d'apprentissages et dans lesquels les élèves sont vigilants pour garder « *un point de vue unitaire sur l'activité accomplie* »⁴. Se crée alors un groupe d'élèves et d'adultes qui a pour projet que chacun progresse, avance ; dans lequel chacun ne joue plus le rôle

qui lui a été assigné ou qu'il s'est assigné et dans lequel il est étranger à lui-même.

C'est à partir de ces présupposés qu'à l'école Marcel Cachin à Romainville (Seine-Saint-Denis) a été mise en place une CLÉ avec vingt élèves de CM1/CM2, sept adultes (trois enseignants, deux bibliothécaires, une responsable de centre de loisirs, un père d'élève), accompagnés par deux enseignants formateurs à la retraite, membres de l'AFIL et des invités ponctuels mais s'impliquant à chacune de leur venue (deux élus, une responsable de service, le principal et le principal adjoint du collège où est produit un journal de quartier, l'inspecteur et le conseiller pédagogique de la circonscription, une conseillère pédagogique d'une circonscription voisine, le directeur de la médiathèque, un journaliste et un photographe de la ville). Se sont aussi joints à nous un photographe privé qui, à partir de photos de la médiathèque, prises par des enfants, a pu échanger et débattre avec le groupe enfants/adultes mais aussi avec le photographe de la ville.

Pendant ces quinze jours ont été produits :

- ♦ 8 numéros du circuit-court quotidien – *Les clés du Voyageur* – ouvrant des réflexions, pour le groupe CLÉ lui-même, sur son fonctionnement, sur les différentes actions menées (le projet, les présentations de livres, l'entraînement ELSA, etc.) mais aussi sur différents langages (oral, écrit, photographique, architectural, etc.) ; ce quotidien a aussi permis de travailler avec les élèves sur la réécriture de leurs textes par les adultes.
- ♦ 6 numéros – *Les clés du Voyageur, supplément adultes* – distribués aux parents de la classe, aux élus, aux chefs de services de la mairie, dans les centres de loisirs et les espaces de proximité, etc. ; pour ces 6 numéros, nous avons demandé à différents responsables de la municipalité, de l'éducation nationale d'écrire des textes sur la lecture et l'écriture dans leur cadre professionnel, demande qui a été largement satisfaite puisque nous avons pu publier, entre autres, dans chaque numéro un ou deux de ces textes.
- ♦ un journal – *Des clés pour la médiathèque* – répondant à une commande du directeur de cette même médiathèque qui a été reproduit en 800 exemplaires (200 par l'inspection départementale et 600 par la municipalité dont une trentaine en couleurs pour les participants à la CLÉ). Pour la réalisation de ce projet, nous avons exploré et comparé différentes plaquettes

2. Marx-Engels, *L'idéologie allemande*

3. Le terme classe-lecture nous semblait trop restrictif, par rapport à la représentation que les enseignants pouvaient avoir en s'appuyant sur leurs pratiques, surtout dans un contexte scolaire, où la lecture se limite à l'explicite d'un texte et où aucun lien réel n'est établi entre lire et écrire.

4. Guy Debord, *La société du spectacle*

que nous avons demandées à de nombreuses médiathèques de France, enquêté auprès de la population sur le bien-fondé d'une telle médiathèque, interviewé un certain nombre de personnes sur leurs rapports aux livres ainsi que du personnel de la médiathèque pour comprendre ses fonctions. Ce journal a été distribué dans différents lieux de la ville. Nous avons aussi mené un travail de théorisation (à partir de l'histoire) et de réinvestissement (bibliothéconomie) autour d'ELSA. Ce logiciel fonctionne depuis plus d'un an dans l'école mais sans réellement prendre en compte le principe des trois tiers⁵. Cinq présentations de livres ont permis, à travers les thèmes, les

5. 1/3 du temps sur l'ordinateur, 1/3 du temps pour un retour réflexif, 1/3 du temps de réinvestissement - voir, en particulier : *Les enseignements d'une expérimentation d'ELSA*. Alain Déchamps, Jean Foucambert ; A.L. n°112 (déc. 2010) et n°113 (mars 2011).

6. www.lecture.org/revues_livres/actes_lectures/AL/AL25/AL25P31.pdf

points de vue des auteurs, le statut du lecteur, différentes écritures⁶, de comparer plusieurs livres sur les parents et les loups ; d'approcher l'œuvre de Roald Dahl et d'Anthony Browne ; de comparer différentes versions de Barbe Bleue.

Un mercredi matin a été réservé aux enseignants de l'école et de la circonscription pour un travail à partir d'Idéographix. Une réunion en fin de séjour a réuni tous les participants à temps plein ou partiel de cette CLÉ. Dans

ce premier article, nous allons essayer de comprendre comment différentes actions, mises en place préalablement à la CLÉ, ont pu permettre de mener à bien ce projet en ayant les accords simultanés de la municipalité et de l'Inspection de l'Éducation Nationale. Puis dans un prochain numéro, nous nous efforcerons de pratiquer une exploration des écrits produits aussi bien par des représentants de la Municipalité, de l'Éducation nationale, des parents que par des élèves et de mettre en avant des pistes de travail sur différents langages quand ceux-ci sont mobilisés dans le cadre d'un projet ancré dans le milieu social de l'école.

DU CÔTÉ DE LA MUNICIPALITÉ.

DE NOMBREUX ÉCHANGES ET RENCONTRES, DES ACTIONS DÉJÀ EN PLACE

L'école Marcel Cachin, à Romainville est située au milieu de la Cité Marcel Cachin (1 128 logements) dont la construction s'est achevée, après 5 ans de travaux, en 1963. Elle fait l'objet aujourd'hui d'un vaste projet de renouvellement urbain intégrant le centre ville. La construction de la médiathèque au milieu des immeubles en est, pour l'instant, la preuve la plus visible.

À Romainville, comme dans la plupart des municipalités avec lesquelles nous avons travaillé dans les Alpes-Maritimes, les premières rencontres avec des responsables ont été parasitées par la **méfiance**, l'**incompréhensions** et des **quiproquos**.

Cette **méfiance**, lorsque nous présentons le projet de CLÉ, s'inscrit dans celles qui perdurent entre mairie et enseignants. Méfiance des enseignants craignant que les municipalités prennent de plus en plus de poids dans le fonctionnement des écoles et dans des actions pédagogiques. Méfiance des municipalités qui ne comprennent pas les critiques qui leur sont adressées concernant certaines actions qu'elles mènent et qui pensent que les enseignants ne font appel à elles que pour des raisons d'ordre matériel. La présentation d'un budget CLÉ ne fait pas exception à la règle.

La tenue d'un discours sur la « nature et les enjeux » de la lecture, discours qui rompt avec celui qui a engagé de nombreuses municipalités dans des actions de lutte contre l'illettrisme s'appuyant sur l'idée que le « plaisir de lire » doit pouvoir se communiquer dans un processus relationnel entre individus ne peut, dans un premier temps, qu'être source d'*a priori* et d'**incompréhension**. Les municipalités se sentent critiquées dans leur lutte contre l'illettrisme en découvrant les présupposés d'une CLÉ. Il ne faut pas, dans un premier temps, prendre de front des municipalités dont la gestion du quotidien ne semble pas leur permettre de mener une réflexion plus théorique. Bien sûr, il ne s'agit pas de prendre en considération les susceptibilités de chacun mais de construire pas à pas des situations qui, accompagnées d'une théorisation, permettent à chacun de voir la réalité sous un autre angle. Ce n'est, quand une reconnaissance d'un savoir-faire cohérent est installée, qu'il est possible d'argumenter sur les raisons de la mise en place d'une politique plus globale.

Les mots mêmes ont des limites de sens, chargés bien souvent de celui imposé par un système de pensée. Ils sont rarement explorés et dépassés et n'évoquent donc pas la même

7. *Crédit à mort*,
Anselm Jappe,
éditions Lignes

réalité : une présentation de livre sera la mise en scène d'un choix individuel effectivement libre dans une conception libérale⁷ de la littérature et d'une éventuelle explication de ce choix à d'autres

individus (ici les élèves) ; la lecture d'un journal sera l'idée d'une lecture, une fois encore libre dans l'offre qui est faite et individuelle ou, puisque nous sommes à l'école, la situation banale du questionneur (l'adulte) au questionné (l'élève) ; l'écriture sera, soit une écriture subjective voire narcissique et donc une écriture de « plaisir », soit une écriture dite « objective », écriture de description plus ou moins argumentée du visible ne permettant pas une exploration, une compréhension et une interprétation du monde ; le projet sera le projet lui-même dont les enjeux ne seront que des enjeux d'enseignement.

Quant aux **quiproquos**, ils prennent racine dans le fondement même d'une CLÉ ; les municipalités pensent que nous leur demandons, encore une fois, de prendre la place de l'État pour subventionner des actions qui incomberaient à l'Éducation nationale. En effet, si elles ont bien souvent conscience de la nécessité d'une transversalité entre différents services, celle-ci ne concerne généralement que ceux de la culture et de l'éducation (les autres services ne seraient guère voire pas du tout concernés !), cette proposition de formation-réflexion commune, nécessitant une collaboration entre la municipalité et l'Éducation nationale, est longue à expliquer. Il s'agit alors de convaincre par le discours, mais aussi par les actions déjà menées et par le témoignage de nombreuses CLÉ, de la nécessité d'étendre la réflexion sur la maîtrise de l'écrit (et de tous les langages) et la mise en place d'actions cohérentes pour la population. Seule la municipalité est réellement au centre de la vie des personnes en tant qu'habitants, travailleurs, utilisateurs de services municipaux, etc.

Donc, à Romainville, lors d'une première réunion, même si personne n'a mis en cause l'idée que la lecture est l'affaire du plus grand nombre, l'hétérogénéité des réflexions théo-

riques a rendu la tâche difficile. Pour les uns, les actions ponctuelles du type *Coup de pouce* pour les CP ou *Camions des mots*, même initiées par la même personne et le même service semblent isolées les unes aux autres et ne participent pas à une réflexion globale sur les causes de l'échec en lecture. Pour les autres, le discours sur une politique de lecture semblait hors de propos et éloigné de la réalité du terrain et pour tout dire, inapplicable.

Une seconde rencontre a eu lieu dans le cadre de la fête des dix ans de *Le Voyageur*, journal bimensuel de l'école Cachin (voir ci-après). Outre l'exposition des 150 Unes de *Le Voyageur* retraçant une réelle pratique de l'écrit, les élèves et des adultes réalisaient en direct le journal de la journée, avec interviews et enquêtes sur les pratiques de lecture des participants et donc aussi, des représentants de la mairie. Madame le Maire a pu ainsi échanger avec l'un d'entre nous sur les raisons d'une telle pratique, faire le lien avec un journal de quartier produit au collège Courbet de Romainville (voir ci-dessous) et appréhender l'idée de CLÉ sous un autre jour.

Une troisième réunion a été déterminante. La CLÉ, nous semble-t-il, a été perçue comme permettant à la municipalité de s'impliquer *dans un projet pédagogique* en collaboration avec l'Éducation nationale, tout en évitant les conflits habituels liés au statut de chacun. Les représentants de la municipalité (en

la personne de Madame le Maire et de la Directrice Générale Adjointe) ont pu s'appuyer sur l'existant et les réseaux qui le portent (les deux journaux) et sur un projet ancré dans la réalité présente de la Cité Cachin. En effet, il nous paraissait évident d'axer le travail de la CLÉ autour de la nouvelle médiathèque dont l'ouverture était imminente et l'inauguration prévue le 9 avril 2011. Elles ont pu ainsi mesurer l'intérêt de faire participer à ces deux semaines de formation des personnes impliquées dans différents secteurs municipaux (bibliothécaires, responsables de centres de loisirs) et celui de diffuser pour les élus, les chefs de service, les centres de loisirs, etc. un supplément adultes, journal de réflexion sur la

lecture. D'ailleurs, leur implication par la suite a été conséquente : différents adjoints et chefs de service ont participé à la lecture du circuit-court et au projet. Certains ont écrit, comme nous l'indiquons plus haut, des textes sur la lecture

La CLÉ, nous semble-t-il, a été perçue comme permettant à la municipalité de s'impliquer dans un projet pédagogique en collaboration avec l'Éducation nationale, tout en évitant les conflits habituels liés au statut de chacun.

dans leur domaine professionnel pour publication dans les suppléments adultes, participation d'un journaliste et d'un photographe, participation à la réunion du dernier jour du maire, d'une adjointe, d'une chef de service.

DU CÔTÉ DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Nos interventions dans des écoles de tout le département des Alpes-Maritimes et donc de plusieurs inspections posaient rarement des problèmes. Nous étions maîtres formateurs dépendant de l'Inspection Académique sous couvert d'une Inspectrice de circonscription.

Pour l'inspection de Romainville, la situation était tout autre : nous étions des enseignants à la retraite, membres de l'AFL. Et pourtant, l'inspection a accepté un transfert de compétences de formation à la CLÉ et donc à l'AFL. Il nous semble que cette décision s'est appuyée sur les trois points suivants :

- ♦ une connaissance des outils informatiques de l'AFL et de leur performance : ELSA et IDÉOGRAPHIX fonctionnent dans l'école Cachin depuis plusieurs années ;
- ♦ des compétences reconnues à l'AFL grâce, en particulier, au travail d'Yvonne Chenouf sur la littérature de jeunesse ;
- ♦ la parution, pendant dix ans, du journal *Le Voyageur* : « *Outil singulier dans sa longévité (10 ans) dans sa parution bimensuelle, dans sa ligne éditoriale existante, il a dès ses premiers numéros, constitué un moyen authentique d'échanges. Le Voyageur est destiné à être lu par un public qui dépasse le cadre de la classe, celui de l'école, voire celui du quartier. Véritable témoin de l'évolution des élèves, de ce qui nourrissait leurs préoccupations, ce journal a su aussi, au travers de ses articles, porter son attention sur les changements hors les murs de l'école. Il conserve la trace de cette décennie écoulée.* » (M. Vergeylen – IEN)

Et même si des problèmes de remplacement n'ont pas permis de mettre en formation deux enseignants sans leurs élèves, comme demandé, une enseignante de cycle 3 a quand même pu participer à la CLÉ avec l'enseignante de la classe concernée. Comme pour la municipalité, cette implication a donné lieu aussi à la participation active de l'inspecteur et du conseiller pédagogique au cours de la CLÉ et à travers différents écrits.

UN JOURNAL DE QUARTIER, À ROMAINVILLE

En 2009-2010, l'AFL a proposé un projet qui s'inscrivait dans les deux priorités définies, pour les collègues, par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis : *la pause méridienne et l'ouverture du collège sur le quartier le samedi matin*, l'idée étant dans ce cas « *d'accueillir les élèves et les parents qui souhaitent participer à des activités autour de thématiques telles que les NTICE, la cuisine, les langues, la culture ou encore la parentalité. Les parents ne viennent plus au collège parce qu'il y a un problème, mais avec l'envie de se rencontrer et d'échanger sur la scolarité, leur rôle de parents ou pour monter un projet commun.* »

8. www.lecture.org/ressources/college/Proposition%20pour%20une%20recherche.pdf

PRENANT APPUI SUR LE TEXTE *DES COLLÉGIENS FORMATEURS DANS LA CITÉ*⁸, L'AFL A DÉCLINÉ CE PROJET SELON LES POINTS SUIVANTS.

Propositions concernant la pause méridienne...

- ♦ organisation coopérative des foyers sociaux éducatifs ;
- ♦ observatoires des écrits qui circulent dans le collège et les écrits du CDI (revue de presse, analyse de magazines, etc.) ; mise en relation avec « les ouvrages de vulgarisation ou documentaires » qui évoquent les mêmes préoccupations ;
- ♦ journal hebdomadaire comme outil d'une politique de lecture destiné à toutes les classes du collège et aux parents ;
- ♦ entraînement à la lecture experte sur le logiciel ELSA, avec moments de théorisation et de réinvestissement.

Propositions concernant l'ouverture du collège le samedi matin...

- ♦ participation à la production des écrits de proximité en lien avec le quartier, production à laquelle les habitants seraient associés (guides, conseils, etc.) ;
- ♦ production de journaux ou des revues propres à différentes associations (sportives, culturelles, etc.) ;
- ♦ production d'émissions de radio sur l'écrit (lecture/écriture) ;
- ♦ animation lecture dans différents lieux du quartier ;
- ♦ analyse avec certaines catégories de personnes du quartier (corps de métiers, âges, origines, etc.) de ce qu'on « dit » d'elles dans la littérature en général et dans la littérature jeunesse en particulier. Ces analyses seraient publiées dans un journal de quartier ou de la médiathèque ou municipal ; elles pourraient donner lieu aussi à des enregistrements pour la radio locale ;
- ♦ production de monographies : interviewer par exemple des personnes âgées ou des parents d'élèves immigrés et créer une

collection de monographies sur leurs pays d'origine qui seraient disponibles dans les CDI, les BCD et la médiathèque.

Déroulement dans le temps...

- ♦ présentation du projet aux collèves par le Conseil Général ;
- ♦ études des terrains afin d'analyser les besoins propres à chaque établissement s'engageant dans un ou plusieurs aspects du projet ; recensement des ressources internes et externes (parents, quartier, ville) propres à chaque établissement et proposition de modalités d'actions ;
- ♦ mise en place de moments de formation en direction des acteurs adultes encadrant les projets, ces moments de formation pouvant se dérouler en présence des collégiens, des parents (cf. classe-lecture).

Le projet a été présenté à un certain nombre de collèves du département ; le Conseil Général nous a orientés vers le collège Courbet de Romainville qui souhaitait s'engager dans l'ouverture du collège le samedi matin. Il nous a semblé alors intéressant de répondre à cette demande et ceci pour plusieurs raisons : existence, depuis 10 ans, à l'école primaire Marcel Cachin de Romainville dont est issu un grand nombre de collégiens de Courbet, d'un journal bimensuel et la volonté de mettre en place, dans cette même école, une CLÉ.

UN ÉTAT DES LIEUX

Les premières rencontres avec le principal et son adjoint ont permis d'établir un rapide état des lieux. Comme beaucoup d'autres collèves, depuis plusieurs années, des projets proposant la mise en place d'actions en faveur de la lecture ont été proposés : écrivain en résidence, fête de la lecture, journal scolaire, etc. À travers ces expériences plus ou moins fructueuses – mais jamais totalement satisfaisantes –, nous avons fait, avec le principal et son adjoint, les constatations suivantes que nous ne sommes d'ailleurs ni les premiers ni les seuls à faire :

- ♦ l'enseignement, les possibilités d'apprentissage, d'acquisition des connaissances, passent pour une grande part par la capacité à utiliser l'écrit, disons de façon plus directe par la lecture et l'écriture ;
- ♦ les élèves ont en général une maîtrise insuffisante en ce domaine pour pouvoir profiter pleinement de leur scolarité ;
- ♦ les élèves n'arrivent pas à développer un esprit critique, à développer des points de vue.

Suite à ces constatations, le collège ayant déjà le savoir-faire d'un journal *Le Courbet Choc*, s'est orienté vers la création d'un journal de quartier, écrit, lu et débattu par les collégiens, les professeurs, le personnel du collège, les parents, les partenaires du collège (mairie, etc.) et les habitants du quartier.

Un comité de pilotage formé du principal et du principal adjoint, de trois professeurs (deux professeurs documentalistes et un professeur de technologie), deux collégiens, une mère d'élèves et deux membres de l'AFL a été mis en place.

LA MISE EN ŒUVRE

Lors des premières réunions de ce comité de pilotage, la lecture du journal *Le Voyageur* de l'école Cachin et du *Courbet Choc* (journal du collège) a permis de confronter nos différentes représentations et conceptions d'un journal (ses lecteurs, le contenu).

Au-delà des différentes représentations du journal scolaire qu'ils peuvent avoir, les enseignants attendent d'un journal qu'il soit un vecteur de la multiplication de productions écrites, souhaitant ainsi que le maximum d'élèves puisse proposer différentes sortes d'écrits (textes libres, mots croisés, poésies, BD, présentations de films ou de CD). Mais en supposant que leurs vœux soient réalisés, une fois publiés les écrits produits sont vite oubliés. Et si le plaisir d'écrire a été évoqué plusieurs fois, certains enseignants ont évoqué la surcharge de travail que cela pourrait entraîner pour les élèves.

Nous avons aussi débattu, à partir de l'analyse faite par l'AFL, d'un questionnaire sur *Le Voyageur et sa lecture*, questionnaire qui a été distribué aux parents de l'école Cachin et du collège (voir plus bas). Nous avons alors fait des propositions pour ce journal de quartier : l'écriture des textes devraient être plus du côté de la compréhension, de la réflexion et donc d'une transformation que de la simple expression ; nous devrions essayer de faire en sorte que ce qui se donnera à lire permette une confrontation de points de vue, d'interprétations et que leur mise en écriture, provoque aussi d'autres écrits en réaction. C'est ainsi que nous avons défini les *objectifs généraux et le fonctionnement de ce journal de quartier...*

Objectifs généraux...

- ♦ promouvoir des liens entre le collège et le quartier autour de l'écrit comme outil pour comprendre ce que l'on vit. Les

articles de ce journal de quartier doivent présenter, tout en s'efforçant de développer des points de vue, les habitants dans leur diversité d'âge, de culture, de travail, de loisirs et de centres d'intérêts ; les activités qui se déroulent dans le quartier ou dans sa proximité ; les lieux de vie du quartier ; des thèmes de réflexion sur ce qui se vit au quotidien.

- ◆ permettre aux jeunes une réappropriation des fonctions de l'écrit et d'avoir des raisons de l'utiliser autant dans leur vie de collégiens que dans leur vie de citoyens ;

- ◆ permettre aux parents de réfléchir aux apprentissages, à la manière d'aider leurs enfants et à leur quotidien au sein d'un quartier ;

- ◆ permettre une réflexion, une théorisation, une analyse critique, une élaboration de points de vue sur ce que l'on vit dans le collège (les apprentissages, les différences, les apports culturels, etc.), dans le quartier (les associations, les activités culturelles, etc.) et dans le monde (les événements, les différences, etc.) pour tous (élèves, professeurs, personnel du collège, parents, associations, habitants du quartier).

Fonctionnement...

- ◆ un comité de rédaction propose pour chaque numéro des thèmes correspondants aux rubriques du journal ; il sollicite des collégiens, des adultes (personnel du collège, parents, habitants pour l'écriture) que ce soit par voie d'affichage ou par connaissances, etc.

- ◆ le comité de rédaction lit les écrits proposés pour le numéro suivant et vérifie s'ils correspondent aux objectifs du journal.

- ◆ le comité de rédaction relit le journal avant parution en se faisant aider par des personnes extérieures au comité.

Qui écrit ?

- ◆ des collégiens, des adultes du collège, des habitants du quartier sur des sujets choisis par eux-mêmes ;

- ◆ des collégiens à partir de ce que les différents acteurs du quartier peuvent commander (ex : un club sportif demande aux collégiens de présenter dans le journal de quartier le club ; dans cet exemple, le club fournit tous les documents nécessaires).

Tous les écrits doivent correspondre aux objectifs du journal.

Les moments d'écriture pour les collégiens...

Ils peuvent être personnels (hors collège) ; lorsqu'un collégien les sollicite, les différents professeurs peuvent être les premiers lecteurs du texte et ces réactions seront autant d'aides

à l'écriture ou à la réécriture. Pendant les cours ou lors de la pause méridienne : les professeurs pourraient écrire avec les collégiens ayant le plus de difficultés.

AU FIL DES NUMÉROS

Les premiers samedis matins ont permis, à partir des objectifs généraux, de définir les différentes rubriques : un éditorial, un personnage, un lieu, une association ou une activité, un moment. Ont été laissés de côté tout ce qui concernait les apprentissages.

Pour chaque numéro, le comité de pilotage élargi aux personnes qui se présentent, définit le contenu du numéro suivant ainsi que les personnes sollicitées. Les textes sont écrits individuellement. Ils sont ensuite envoyés sur une liste de diffusion interne au groupe. L'AFL relance, propose, modifie les différents textes, non pas parce que ceux qui les ont écrits écriraient mieux mais parce qu'ils ont une plus grande habitude de la « chose écrite. »

Pour chaque numéro, un samedi matin est réservé à la lecture commune des textes. Des propositions de titres et de chapeaux sont alors étudiées. Les journaux sont tirés à 900 exemplaires. Ils sont distribués aux collégiens et placés dans certains lieux du quartier. Des criées, accompagnées par la compagnie théâtrale *Mystère Bouffe*⁹, ont été organisées plusieurs samedis de suite sur le marché. Toutefois, il faudrait qu'ils soient plus présents chez les commerçants, médecins, etc.

9. www.mysterebouffe.com

5 NUMÉROS SONT DÉJÀ PARUS. 31 TEXTES ONT ÉTÉ PUBLIÉS.

Nous nous proposons dans un article à paraître **dans le prochain numéro (n°115 de septembre) une analyse approfondie et comparée des différents journaux** (du Collège, de l'école Cachin, de la classe-lecture-écriture). (*à suivre*)

Françoise BOULINGUET-LAURENT & Alain DÉCHAMPS